

BUDGETS 2018

Note de synthèse

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article L 5211-36 précise que :

« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT

Le vote du budget répond à quelques principes :

- **Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril.**

- **La CCTA dispose de 7 budgets :**
 - **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA (développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, administration générale, dépenses de fonctionnement des bâtiments -maisons de services au public à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavour, ateliers communautaires, siège de la CCTA-) financées essentiellement par les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises) et les dotations de l'Etat.

Pour mémoire : évolution des compétences de la CCTA durant l'année 2017

1. L'ensemble des zones d'activités économiques du territoire ainsi que la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
2. Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
3. Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
4. Création et gestion des maisons de services au public (précédemment dénommés pôles de services intercommunaux)

L'évolution des compétences de la CCTA au 01/01/2018

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
 - Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
 - Eau,
 - Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
-
- **Le budget annexe PETITE ENFANCE** retrace l'activité de 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de choux à Lavour 65 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavour et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) et un relais d'assistantes maternelles composé de quatre sites d'accueil (Buzet/Tarn, Lavour, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe).
Il comprend également les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la crèche gérée en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places.

 - **Le budget annexe ALSH** retrace l'activité des quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (Le Petit Prince à Buzet/Tarn, La Treille à Lugan, Goscinny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) et un service commun périscolaire des mercredis après-midi à Jean de la Fontaine.

- **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavour et un à St-Sulpice-la-Pointe.
 - **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
 - **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
 - **Le budget annexe LOTISSEMENT LES CADAUX** concerne la commercialisation de 4 hectares de terrain viabilisés.
- **Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** (ou en suréquilibre) aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Si ce n'est pas le cas, la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet interviennent pour faire respecter cette obligation.
- **Chaque budget doit dégager un excédent suffisant pour assurer** le remboursement de la dette et financer les investissements.
- **La collectivité ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.** L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Communautaire le 27 février 2018.

**RECAPITULATIF DES BUDGETS 2018 COMPRENANT LES RESULTATS ANTERIEURS DES
DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS 2017
VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 04 AVRIL 2018**

		DEPENSES Budget primitif 2017	DEPENSES Compte administratif 2017	DEPENSES Budget primitif 2018	Taux de réalisation Compte administratif 2017/ Budget primitif 2017	Evolution Budget primitif 2018/ Budget primitif 2017
Budget Général	<i>FONCTIONNEMENT</i>	13 384 208,00 €	11 087 452,79 €	13 167 187,00 €	82,84%	-1,62%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	5 142 883,00 €	1 917 809,89 €	6 606 872,00 €	37,29%	28,47%
PETITE ENFANCE	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 938 324,00 €	2 653 978,06 €	2 978 201,00 €	90,32%	1,36%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	190 137,00 €	150 095,68 €	324 415,00 €	78,94%	70,62%
ALSH	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 002 197,00 €	769 175,95 €	1 045 497,00 €	76,75%	4,32%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	291 997,00 €	272 863,38 €	281 728,00 €	93,45%	-3,52%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	343 900,00 €	261 943,32 €	366 496,00 €	76,17%	6,57%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 452,00 €	5 468,30 €	12 751,00 €	73,38%	71,11%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	116 745,00 €	52 742,01 €	116 062,00 €	45,18%	-0,59%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	188 400,00 €	51 340,80 €	110 909,00 €	27,25%	-41,13%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	58 399,00 €	3 982,74 €	73 742,00 €	6,82%	26,27%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
LOTISSEMENT LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	139 534,00 €	0,00 €	180 784,00 €	0,00%	29,56%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	21 534,00 €	0,00 €	21 534,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL DEPENSES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	17 983 307,00 €	14 829 274,87 €	17 927 969,00 €	82,46%	-0,31%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	5 842 403,00 €	2 397 578,05 €	7 358 209,00 €	41,04%	25,94%

		RECETTES Budget primitif 2017	RECETTES Compte administratif 2017	RECETTES Budget primitif 2018	Taux de réalisation Compte administratif 2017/ Budget primitif 2017	Evolution Budget primitif 2018/ Budget primitif 2017
Budget Général	<i>FONCTIONNEMENT</i>	13 384 208,00 €	13 831 949,81 €	13 167 187,00 €	103,35%	-1,62%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	5 142 883,00 €	1 498 883,25 €	6 606 872,00 €	29,14%	28,47%
PETITE ENFANCE	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 938 324,00 €	2 825 037,10 €	2 978 210,00 €	96,14%	1,36%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	190 137,00 €	80 924,76 €	324 415,00 €	42,56%	70,62%
ALSH	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 002 197,00 €	866 175,16 €	1 045 497,00 €	86,43%	4,32%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	291 997,00 €	161 872,24 €	281 728,00 €	55,44%	-3,52%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	343 900,00 €	369 262,72 €	366 496,00 €	107,38%	6,57%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 452,00 €	3 717,47 €	12 751,00 €	49,89%	71,11%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	116 745,00 €	116 739,66 €	116 062,00 €	100,00%	-0,59%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	188 400,00 €	68 979,63 €	110 909,00 €	36,61%	-41,13%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	58 399,00 €	59 724,73 €	73 742,00 €	102,27%	26,27%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	#DIV/0!
LOTISSEMENT LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	139 534,00 €	0,00 €	180 784,00 €	0,00%	29,56%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	21 534,00 €	11 533,98 €	21 534,00 €	53,56%	0,00%
TOTAL RECETTES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	17 983 307,00 €	18 068 889,18 €	17 927 978,00 €	100,48%	-0,31%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	5 842 403,00 €	1 825 911,33 €	7 358 209,00 €	31,25%	25,94%

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

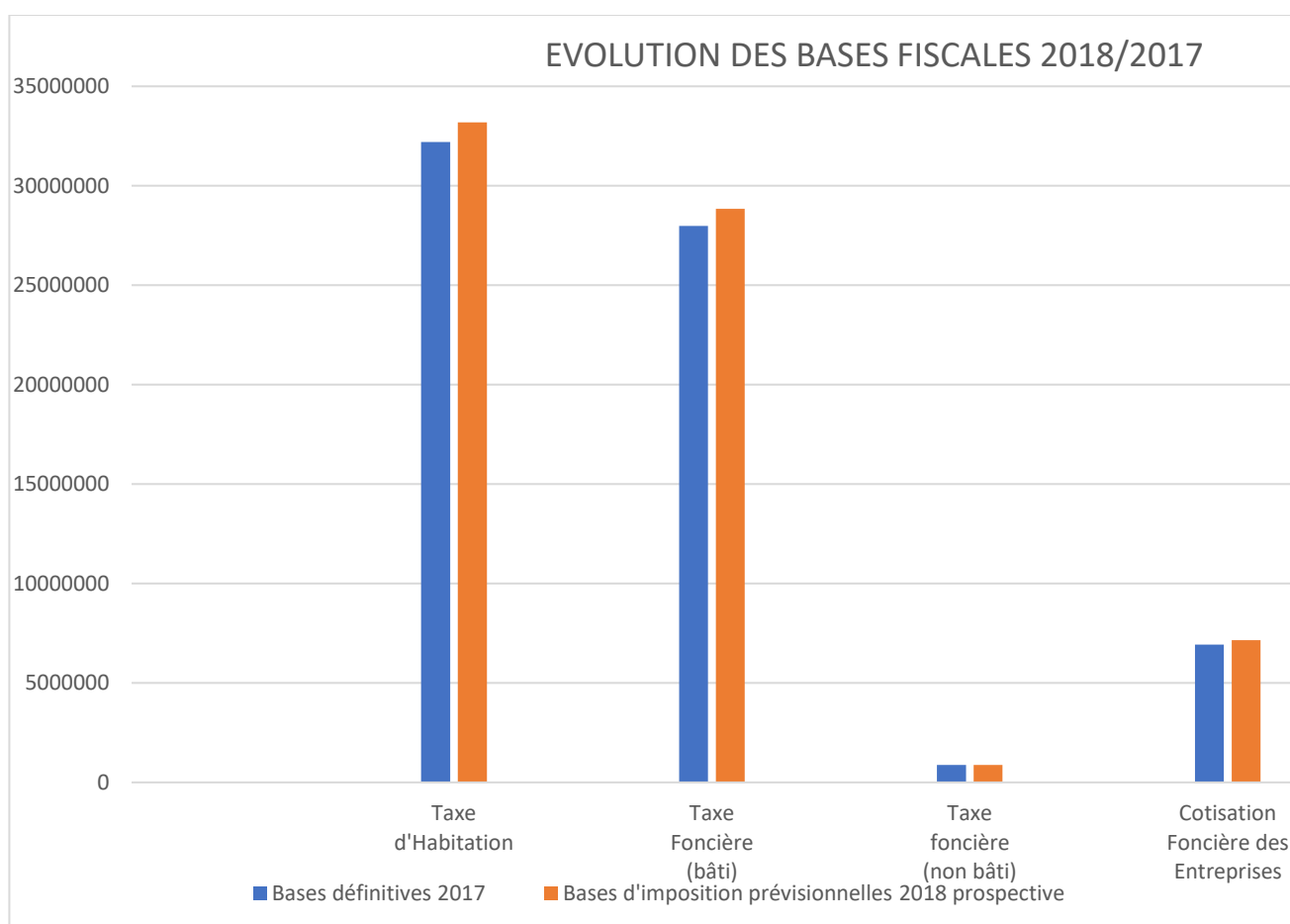
Les dépenses de fonctionnement :

COMPARATIF BUDGET PRIMITIF 2018/ COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT			
Explication des principales évolutions en dépenses	Compte administratif 2017	Budget primitif 2018	Ecart en % et en valeur	
Chapitre 011 Charges générales	622 009,96 €	744 000 €	19,61%	121 990,04 €
Gestion de nouvelles compétences		60 000 €		
Dépenses de fonctionnement supplémentaires des aires d'accueil des gens du voyage à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, fourrière pour véhicules				
Honoraires		20 000 €		
Optimisation de la fiscalité				
Ludolac		20 000 €		
Entretien du site (élagage) et frais d'animation Ludolac 2018				
Entretien, réparations des batiments		22 000 €		
Chapitre 012 Personnel	1 323 237,99 €	1 460 000 €	10,34%	136 762,01 €
Emplois occasionnels		12 762 €		
Masse salariale additionnelle liée à la prise en compte en année pleine de recrutements effectués en 2017		69 000 €		
Informatique, Application des Droits des Sols (ADS), renforcement services transversaux				
Obligations réglementaires		15 000 €		
Augmentation réglementaire des taux des charges patronales et salariales				
Prestations sociales		40 000 €		
Développement des prestations sociales à l'attention des agents avec la participation financière de la collectivité aux contrats labellisés de mutuelle ou de prévoyance				
Chapitre 014 Atténuations de produits	3 529 310,00 €	2 832 393 €	-19,75%	-696 917,00 €
Attributions de compensation				
Transfert de charges de la compétence Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.		695 713 €		
Transfert de charges de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)		1 205 €		
Chapitre 65 Autres charges de gestion	4 822 518,76 €	6 198 469 €	28,53%	1 375 950,24 €
Nouvelle contribution				
Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.		734 551 €		
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)		38 300 €		
Eau		23 000 €		
Evolution contribution				
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavour (suite à la décision du Comité Syndical du SMICTON d'augmenter les taux TEOM)		203 654 €		
Subventions d'équilibre aux budgets annexes				
Petite enfance	903 000,00 €	1 071 936 €	18,71%	168 936,00 €
Accueil de loisirs sans hébergement	437 500,00 €	613 497 €	40,23%	175 997,00 €
Office de tourisme intercommunal	252 543,00 €	216 798 €	-14,15%	-35 745,00 €
Subventions de fonctionnement versés aux communes membres	1 142 747,35 €	1 167 686 €		
Chapitre 022 Dépenses imprévues	-	66 000,00		66 000,00 €

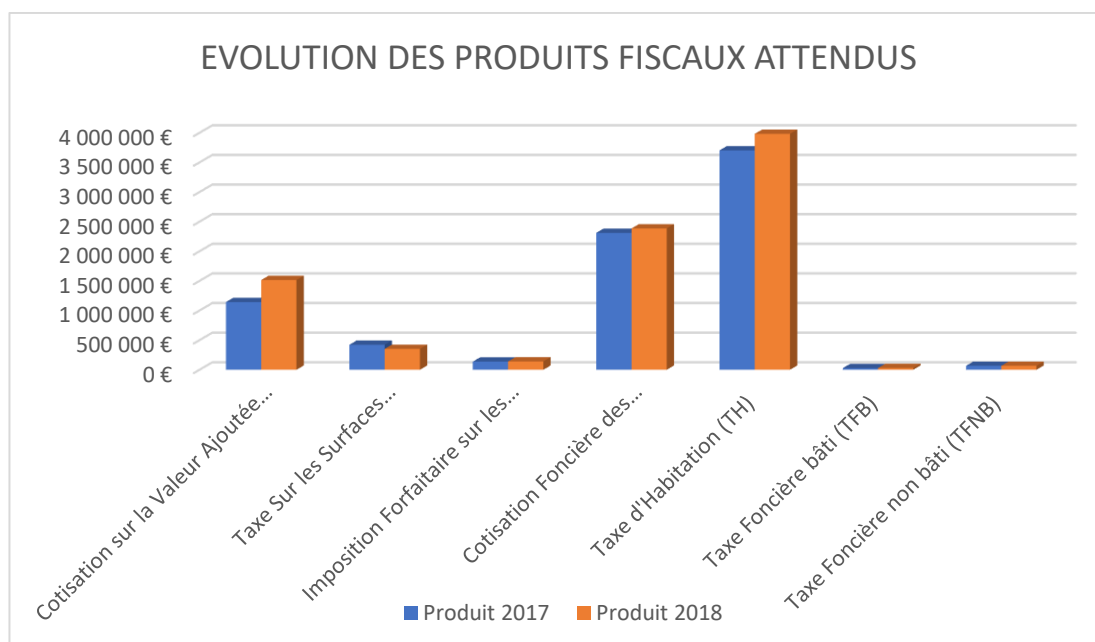
Les recettes de fonctionnement :

Taxes directes locales	Bases définitives 2017	Bases d'imposition prévisionnelles 2018*(source : logiciel Regards)
Taxe d'Habitation	32 207 085	33 187 000
Taxe Foncière (bâti)	27 983 615	28 834 000
Taxe foncière (non bâti)	880 630	883 000
Cotisation Foncière des Entreprises	6 934 316	7 158 000

**Notification des bases des taxes locales 2018 non reçue à la date de la rédaction de la présente note.*

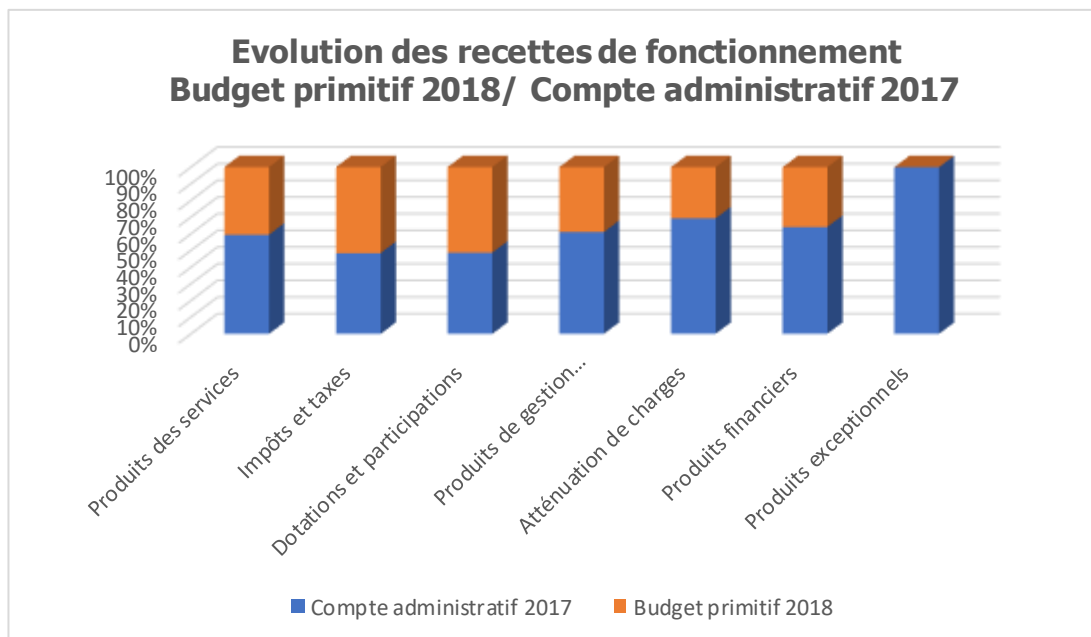


Taxes directes locales	Produit 2017	Produit 2018	Evolution 2017/2016
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	1 143 331 €	1 515 000 €	32,51%
Taxe Sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	421 890 €	352 000 €	-16,57%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	137 907 €	141 000 €	2,24%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	2 311 208 €	2 385 761 €	3,23%
Taxe d'Habitation (TH)	3 703 815 €	3 982 440 €	7,52%
Taxe Foncière bâti (TFB)	27 984 €	28 834 €	3,04%
Taxe Foncière non bâti (TFNB)	66 576 €	66 755 €	0,27%



Constat : Evolution des recettes fiscales d'une année sur l'autre de 8 % (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Recettes réelles de fonctionnement	Compte administratif 2017	Budget primitif 2018
Produits des services	188 243,10 €	128 400,00 €
Impôts et taxes	10 075 675,00 €	10 727 972,00 €
Dotations et participations	1 270 353,81 €	1 339 000,00 €
Produits de gestion courante	161 344,79 €	102 700,00 €
Atténuation de charges	11 322,43 €	5 000,00 €
Produits financiers	5 537,55 €	3 100,00 €
Produits exceptionnels	5 396,19 €	0,00 €



- Baisse des produits des services liées à la diminution du volume de refacturation des dépenses non individualisable entre le budget principal et les budgets annexes.
- Hausse des impôts et taxes dû essentiellement à une hausse du produit de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ainsi qu'une hausse de produit prévisionnel 2018 de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).
- Hausse des dotations et participations en 2018 : impact positif sur la DGF des transferts de compétences « collecte et traitement des déchets et financement des contingents communaux aux SDIS ».
- Baisse des produits de gestion courante par rapport à 2017, année au cours de laquelle la CCTA a perçu les aides 2016 et 2017 versées par l'Etat pour le fonctionnement des MSAP.

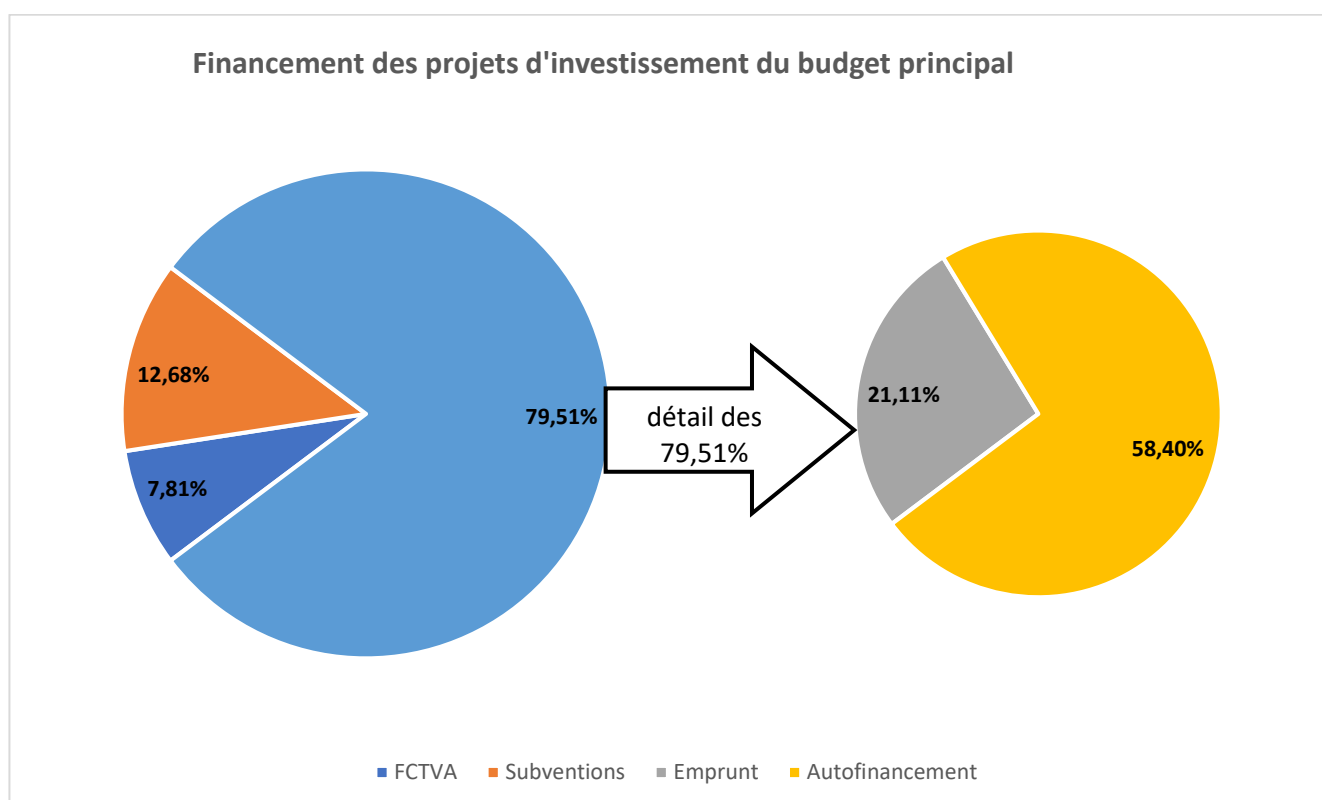
SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement :

- ✓ Matériel CCTA (89 K€) dont un véhicule électrique
- ✓ Matériel communautaire (38K€)
- ✓ Etude pré-opérationnelle de l'OPAH et solde de l'étude PLH (68K€)
- ✓ Travaux d'éclairage LED sur la ZAE Les Cadaux à St-Sulpice-la-Pointe ainsi qu'à Gabor (64K€)
- ✓ Travaux de réhabilitation de la base de Loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavaur (405K€)
- ✓ Equipement aquatique intercommunal à Lavaur (1000K€)

- ✓ Travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage à St-Sulpice-la-Pointe (33K€)
- ✓ Etude pour le réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage à Lavaur (30K€)
- ✓ Aides à l'immobilier d'entreprises (50K€)
- ✓ Fonds d'audit (35K€)
- ✓ Plan Climat-Air-Energie Territorial (50 K€)
- ✓ Aménagement numérique (480K€)

Les recettes d'investissement :



LES BUDGETS ANNEXES

PETITE ENFANCE

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 1 071 936 en 2018, soit une hausse de 168 936 € par rapport à celle versée en 2017. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

En fonctionnement :

- *Dépenses :*
 - Evolution de la masse salariale :

- ✓ Hausse de la masse salariale correspondant au développement des prestations sociales à l'attention des agents en 2018 avec la participation financière de la CCTA aux contrats labélisés de mutuelle ou de prévoyance.
- ✓ Développement de service :
- ✓ Ouverture en mai 2018, d'un Lieu d'accueil enfants-parents

- *Recettes :*

- Baisse de la prestation de service ordinaire à percevoir en 2018 suite à une dégradation du rapport taux d'occupation réel/taux d'occupation facturé d'une de nos structures en 2017

En investissement :

- Prévisions :
 - ✓ Renouvellement d'équipements électroménager et mobilier.
 - ✓ Etude de la mise en place ou l'extension du système de climatisation sur trois structures (le multi accueil « Les Lutins » à St-Sulpice et les deux Lieux passerelles « les K'occinelles » à St-Sulpice et les « P'tits Loups du Mail » à Lavour).
 - ✓ Aménagement de vestiaires et de la lingerie du multi accueil « Les bouts de Choux » à Lavour,
 - ✓ Aménagement du jardin à la micro-crèche « Les Explorateurs » à Garrigues
 - ✓ Acquisition d'un logiciel de gestion pour le relais d'assistantes maternelles.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 613 497 € en 2018, soit une hausse de 175 997 € par rapport à celle versée en 2017. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

En fonctionnement :

- Evolution des dépenses de fonctionnement :
 - ✓ Impact une année pleine de la reprise des activités ALSH périscolaire des mercredis après-midi (dans le cadre d'un service commun entre la CCTA et certaines de ses Communes membres) et de l'ALSH extrascolaire de l'Association « La Cigogne » à Labastide St-Georges.
 - ✓ Evolution de la masse salariale :
 1. Développement des prestations sociales à l'attention des agents en 2018 avec la participation financière de la CCTA aux contrats labélisés de mutuelle ou de prévoyance.
 - ✓ Développement de service :
 1. L'impact du fonctionnement sur une année complète de la structure Jean de la Fontaine des mercredis et vacances scolaires.
 2. Impact sur une année complète du passage à la semaine des 4 jours à l'ALSH La Treille.
 3. Prévision d'augmentation de la fréquentation sur l'ensemble des sites ALSH

- Inscription d'une ligne « dépenses imprévues »
 1. Prévion de dépenses imprévues permettant de pouvoir faire face aux dépenses liées à l'ouverture d'un ALSH pour les mercredis à Teulat sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions et de réservations récurrentes les mercredis de la part des familles résidant sur le secteur Sud du territoire.

En investissement :

- Prévisions :
 2. Acquisition de matériels divers.
 3. Installation d'un cabanon pour les ALSH La Treille et Jean de la Fontaine afin de ranger le matériel.
 4. Etude pour la mise place d'un système de climatisation dans certains locaux de l'ALSH de La Treille

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Stabilisation de la subvention d'équilibre OTI qui sera réajustée en fin d'année au besoin réel d'équilibre du budget (pour mémoire, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 est dû principalement à la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la CCTA. Sans cette subvention le résultat de clôture de 2017 serait de : - 145 223,60 €).

En fonctionnement :

- Augmentation des produits des boutiques pour la mise en vente sur chaque site,
- Augmentation des animations et réceptions
- Mise en place d'un terminal de paiement fixe (TPE) pour l'encaissement par carte bancaire sur les deux sites Lavour et Saint-Sulpice-la-pointe.

En investissement :

- Achat d'un ordinateur,
- Étude de l'aménagement du bureau d'information de l'office de tourisme Intercommunal de Saint-Sulpice-la-pointe

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal. Sont prévus :

En fonctionnement :

- 350 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif
- 50 contrôles d'installations neuves

En investissement :

- Acquisition d'un véhicule électrique

- Acquisition d'un logiciel
- Reliquat des aides de l'agence de l'eau pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes concernant l'année 2017 : 25 dossiers de demande de subvention.

STATION D'EPURATION LES CADAUX

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.
Reconduction des dépenses et recettes à l'identique du budget 2018.

LOTISSEMENT LES CADAUX

Prévision de la cession d'un terrain.
